



Bourse d'excellence et de persévérance en musique 2024-2025 du Grand Orchestre Grande Rivière

1. Objectifs

La Bourse d'excellence et de persévérance en musique 2024-2025 vise à encourager l'excellence et la persévérance aux études supérieures en musique chez les élèves de secondaire 5 de la concentration en musique de l'École secondaire Grande-Rivière de Gatineau (secteur Aylmer). Cette bourse de 1000 \$ (offerte en deux versements de 500 \$) pourra être utilisée par l'élève récipiendaire pour faciliter son intégration et sa persévérance aux études supérieures en musique.

Cette bourse d'un an est financée par le Grand Orchestre Grande Rivière (G.O.G.R.) de Gatineau (secteur Aylmer). Le G.O.G.R. est un grand orchestre initié en 2016 et composé d'étudiants ayant été formés en musique à l'École secondaire Grande-Rivière depuis 1976. Constitué en organisme à but non lucratif au début de 2018, son objectif de faire rayonner le savoir musical acquis dans cette institution depuis près d'un demi-siècle est doublé par son but d'appuyer et d'accompagner les nouvelles générations d'élèves en musique de l'École secondaire Grande-Rivière. Chaque année, le G.O.G.R. effectue une prestation aux concerts de cette école, apportant une contribution tant financière qu'un témoignage vivant que l'enseignement en musique de l'école rayonne dans la communauté.

2. Admissibilité

Cette bourse d'études s'adresse aux élèves de secondaire 5 de la concentration en musique de l'École secondaire Grande-Rivière qui se démarquent par leur excellence académique et leur souhait de poursuivre des études supérieures en musique.

3. Date limite de dépôt de la demande, exigences et processus d'évaluation

a) Date limite de dépôt de la demande

La date limite pour soumettre une candidature **est le 1er mai 2024.**

Le formulaire d'inscription dûment rempli, ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être envoyés en copie papier à l'adresse suivante :

Grand Orchestre Grande Rivière
Au soin de Denise Simard-Lapointe
100 rue Broad
Gatineau (Québec) J9H 6A9

Prière d'envoyer aussi une copie électronique du formulaire dûment rempli seulement par courriel à l'adresse suivante :
info@grandorcehstregranderiviere.com

b) Exigences liées à la présentation d'une demande

La demande pour la Bourse d'excellence et de persévérance en musique 2024-2025 du G.O.G.R. doit inclure les éléments suivants :

- le formulaire d'inscription dûment rempli;
- une copie du dernier bulletin reçu du secondaire 5 à l'École secondaire Grande-Rivière;
- une preuve d'admission dans un programme d'études supérieures en musique (niveau collégial ou universitaire) pour septembre 2024;
- une lettre de motivation sur les aspirations de carrière en musique et l'importance de la persévérance dans leur vie (deux pages à simple interligne maximum).

c) Processus d'évaluation

L'évaluation des demandes sera effectuée par un comité de sélection déterminé par la directrice générale, musicale et artistique du G.O.G.R. Les demandes seront évaluées en fonction des critères ci-dessous.

Les résultats de l'attribution de la bourse seront rendus publics en juin 2024.

d) Critères d'évaluation

La Bourse d'excellence et de persévérance en musique 2024-2025 sera évaluée selon les critères suivants :

- Excellence académique (60 %)
- Pertinence de la lettre de motivation (30 %)
- Originalité de la lettre de motivation (10 %)

4. Exigences additionnelles

Le ou la candidat(e) sélectionné(e) devra soumettre une preuve de réussite scolaire (bulletin scolaire) d'études en musique à la fin du semestre d'automne 2024. À la réception de la preuve de réussite (moyenne générale supérieure à 60 %), il ou elle recevra le premier versement de 500 \$ de la bourse. Le deuxième versement de 500 \$ de la bourse sera remis à la fin du second semestre de l'année scolaire 2024-2025 à la réception du bulletin témoignant de sa réussite scolaire en musique (moyenne générale supérieure à 60 %).